



Conseil de Vie Sociale de l'EMP-EMPro de Champigny

du Samedi 11 Avril 2026

PARTICIPANTS :

Présents : M. SAÏDI Directeur de l'EMP-EMPro, Mme AMINE, Mme BENOLIEL, Mme GARCIA, Mme BOUFFERACHE, M. LEROY et Mme BLANCHET, parents élus.

Invités : Mme PINCHON, Cheffe de service d'Arc-en-Ciel, M. ROCHETTE, Chef de service de Pépinière, Mme MEUNIER, Cheffe de service de l'EMPro accompagnée de Jonathan et Anthony, représentants de l'EMPro, Mme LARDEMER, secrétaire médico-sociale, Laura accompagnée de Mariya représentante de Pépinière 2, Lisa accompagnée de Myriam représentante de Pépinière 1 et Chloé et Rudy accompagnées de Malo et Niouma, représentants d'Arc en Ciel.

Excusés : Mme OHL, parent élu du CVS, et Mme MANSARD, Directrice Générale de l'AFASER.

Secrétaire de séance : Mme Christelle BLANCHET.

L'ordre du jour était :

- Points sur le personnel (arrivée/départ)
- Point sur les transports
- Planning des formations pour 2026
- Points divers

À la suite du départ du fils de Mme GARCIA le 1/04/2026 en MAS, nous accueillons Mr LEROY, papa d'Ilyès sur en Arc en Ciel, comme nouveau parent élu du CVS.

Questions des jeunes

EMPRO

- Les jeunes demandent où en est la commande de poufs pour mettre dans la salle de polyvalente : M. SAIDI a donné son accord. Il doit statuer avec Mme MEUNIER quel modèle prendre.
- Les jeunes redemandent de nouvelles chaises pour mettre dans la salle polyvalente : M. SAIDI est d'accord mais besoin d'un devis.
- Les jeunes demandent des ballons en mousse : oui pas de souci
- Les jeunes demandent le changement des filets de paniers de baskets : M. SAIDI est d'accord
- Les jeunes demandent des parasoles solides : Mr SAIDI est d'accord mais a besoin de devis. Voir avec Kader ce qui est possible de faire comme l'installation de toiles.
- Les jeunes demandent des chaises supplémentaires pour mettre dans la cour. M. SAIDI est d'accord mais les chaises doivent être solides et ranger à l'extérieur sous une bâche.

Pour information aux familles

- Les jeunes demandent des tables de pique-nique : M. SAIDI est d'accord mais réfléchir avec Kader et Franck pour un projet en commun avec l'atelier bricolage du mercredi matin.

- Les jeunes demandent des trottinettes et des casques : M. SAIDI est d'accord mais demande un devis.

Arc en Ciel (AEC) :

- Les enfants demandent d'avoir plus de choix pour les fromages. M. SAIDI n'est pas contre mais il faut faire la demande auprès de la commission repas.

- Les jeunes demandent quand le toboggan va-t-il être mis en place : M. SAIDI nous informe que l'endroit où il avait imaginé mettre le toboggan a besoin d'une distance de 10 m pour la rampe et que ce n'est pas le cas. Essaye de trouver une solution.

- Les enfants demandent des transferts croisière : M. SAIDI est d'accord mais il faut que l'équipe monte un projet avec devis.

- Les enfants demandent l'agrandissement des portes du sas à l'entrée de l'établissement : M. SAIDI va se rapprocher de Kader.

- 2 transferts vont être organisés, un au Futuroscope et l'autre à center parcs

PEPINIERE 1 :

Pas de question particulière.

- Un transfert a été organisé durant 3 jours et un autre va avoir lieu, du 18 au 22/05/2026, avec 3 enfants de Pépinière. Projet encore en cours de travail.

PEPINIERE 2 :

Ahmed élu comme représentant des jeunes. Excusé ce matin

- Pour « l'activité être et grandir » qui est réservée aux filles : les participantes demandent de pouvoir faire un SPA : Mr SAIDI est d'accord mais almerait idéalement un partenariat et une convention. Devis à faire.

- Les jeunes demandent 4 vélos à 3 roues avec casques ou charlotte pour l'hygiène : M. SAIDI est d'accord. Concernant le casque, proposition de demander aux familles d'en ramener un pour le laisser à l'école.

- Les jeunes demandent 4 têtes à coiffer (1 par groupe) : M. SAIDI est d'accord.

- Retour sur la demande des jeunes de faire une sortie de fin d'année à Disney : devis fait pour 13 jeunes et 4 éducateurs. Coût de 1500 euros. M. SAIDI va écrire un courrier aux parents des 13 jeunes concernés afin de solliciter la présence des parents à la sortie.

- Retour sur la demande de « boxe adaptée » : l'intervenant va venir deux fois pendant la semaine de loisir et proposition de former les éducateurs.

- Transfert en préparation

Ordre du jour

1- Point sur les arrivées et départs du personnel

Départs

- Madeline DEMURE depuis le 13/03/2026,
- Céline BROQUET à compter du 03/05/2026 (recrutement en cours).

Arrivées

- Houria EL HABIBI, éducatrice spécialisée, en CDI depuis le 1/04/2026, sur le poste de Mme DEMURE Madeline,
- Coumba TOURE, éducatrice spécialisée, en CDD à Pépinière en remplacement de Mme SINAYOKO Ana (accident de travail) jusqu'au 26/05/2026,
- GRACCHUS Marika en CDD, depuis le 06 janvier 2026, AMP AEC (remplacement Congé maternité de Mme EIBERT Mélanie).

2- Transport

M. SAIDI est au courant des difficultés rencontrées avec la société de transport GSM. Invite tous les parents à lui faire un mail en mettant Sonia en copie dès lors qu'il y a un souci. Un dossier de réclamation est tenu.

M. SAIDI nous informe qu'il y a une eu réduction de 50 000 euros à la suite de l'absentéisme des enfants. Un seul camion représente 100 000 euros à l'année, la dotation des transports n'est pas faite pour accueillir les 117 enfants de l'établissement. Auparavant, les jeunes de l'EMPRO étaient plus autonomes.

Proposition évoquée pour que certains parents puissent peut-être directement, sans passer par le transporteur, emmener leurs enfants à l'école. Difficulté pour certains parents qui travaillent, de déposer leurs enfants à 9h15. Il est rappelé que le transport est à la charge de l'établissement et que c'est un droit que peut revendiquer chaque famille.

Piste à travailler : un périscolaire pour le matin et le soir ?

3- Planning des formations 2026

Formations déjà réalisées

- Accompagnement de la personne en fin de vie,
- Interculturalité

Formations à venir

- Stimulation basale fondamentaux
- Gestion des comportements problèmes (Formavision)
- Technique contention non violente
- Troubles de la déglutition
- Ethique
- Autisme, TSA : prévention et gestion des crises
- Troubles psychiques et supervision
- SST initial

4- Points divers

Demande de parents :

- Réitération de la demande des parents d'être informé, en cas d'absence d'un professionnel, afin d'éviter les troubles de comportement. M. SAIDI est d'accord
- Concernant les transferts des enfants, et selon le dernier compte-rendu, le directeur dit privilégier les enfants qui ne partent pas en vacances. Comment sait-il qui part en vacances et combien de temps ? via les éducateurs.
- Scolarisation des enfants, les temps scolaires sont contraints par le manque d'heures notamment sur Arc en Ciel. La direction envisage-t-elle de faire une demande à l'éducation nationale d'un nouvel enseignant ? Mr SAIDI nous informe

Pour information aux familles

qu'il y a 3 professeurs des écoles à temps plein détachés de l'éducation nationale pour l'établissement et qu'il craint un refus de l'éducation nationale.

Est conscient que ces temps de scolarisation ne répondent pas aux besoins de chaque enfant. Va en faire la demande auprès de l'inspection académique. Proposition des parents de soutenir cette demande.

Pour information : Mme Pinchon indique que sur Arc-en-Ciel, les enseignantes n'ont pas assez d'heures pour scolariser tous les enfants et qu'elles font des choix à partir d'évaluations faites en interne. Les modalités privilégiées sont de très petits groupes (généralement deux) ou des cours en individuel sur des temps très courts de 15 minutes.

Information de M. SAIDI :

- Une supervision pour les sections de pépinière 1 et 2 va commencer le lundi 13/04/2026, pour travailler sur les pratiques professionnelles.

Cette supervision, va durer 2 ans à raison d'une fois par mois sur 2 jours.

L'intervenante va observer les binômes durant la journée et ensuite un débriefing sera fait en fin de journée et des préconisations seront faites avec obligations de les appliquer. Le coût est de 21 000 euros.

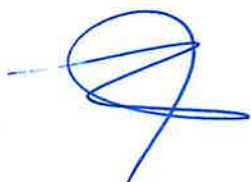
- Mr SAIDI a rencontré à deux reprises l'ARS (Agence Régionale de Santé) car l'établissement a une autorisation de fonctionnement qui inclut 90 enfants mais tous les enfants présentant des Troubles du Spectre Autistique ne sont pas reconnus. Seulement 40 enfants sont reconnus. Va demander une augmentation de subvention et de personnel.
- 19 évènements indésirables ont été recensés :
 - 15 dû à des troubles de comportement
 - 3 dû à des problèmes organisationnels
 - 1 dû au transport GMS
- 2 réclamations de parents :
 - 1 réclamation sur le turn-over du personnel sur Pépinière 2 : réponse apportée par le Directeur
 - 1 réclamation sur une communication à la suite d'un incident sur un groupe. Aucun élément de contexte n'a été communiqué à la famille

Prochain CVS le samedi 13/06/2026 à 9h30

Ordre du jour du prochain CVS

- Points sur le personnel (arrivées/départs),
- Point sur les transports,
- Points divers.

Mme BLANCHET,
Présidente du CVS



M. SAIDI,
Directeur de l'EMP-EMPro

